

LES MINES ET L'AVENTURE **DU FER, METIERS ET** TRAVAIL DU FER

Découverte, santé, passion...

EVOLUTION DU TRAVAIL DU FER

Du 6° au 19° siècle, la sidérurgie artisanale, puis industrielle a mis à profit l'énergie hydraulique, puis l'électricité. Le statut des travailleurs a passé du monde féodal au monde industriel sans que les conditions de travail ne changent fondamentalement. Les ouvriers étaient engagés temporairement et devaient, souvent, garder une activité agricole accessoire.

vant la fin du Moyen Age, on ne connaît Arien des ouvriers du fer. Les rares textes de cette époque parlent de certaines activités, dîmes et emplacements. L'archéologie surtout donne des informations sur sa fabrication.

Les connaissances pour transformer puis travailler le minerai en fer, sont apportées par des gens venus d'ailleurs. Les habitants du lieu apprendront et reprendront la tâche. Les premières équipes comprennent bûcherons, charbonniers, mineurs et forgerons.

Les couvents jouent un rôle important dans le développement de l'industrie du fer.

Moutier-Grandval s'implante d'ailleurs entre deux foyers sidérurgiques importants, Develier et Corcelles.

A l'époque des hauts fourneaux, fin 15°, début 16e siècle, le Prince-Evêque accorde le droit de disposer des mines de fer et donc d'utiliser le bois des forêts et la force hydraulique pour transformer le minerai.

L'Evêque Blarer de Wartensee met en place une nouvelle administration. Elle est dirigée par le bailli des mines qui émane toujours de la noblesse, mais qui n'a aucune expérience de la métallurgie. Après 1663, les responsables ne sont plus choisis pour leur titre de noblesse mais pour leurs connaissances et expériences. Ils sont appelés directeur des forges.

La rétribution du maître de chaque service comprend l'entretien des machines, le paiement du charbon et du minerai de même que les salaires qu'il versera à certains de ses ouvriers. En plus d'un fixe, il est payé en fonction de la production. Les salaires ne varient que peu au cours des années. Un directeur le confirme en 1731: depuis 130 ans le salaire des forgerons était resté le même.

Les ouvriers des forges sont pratiquement tous des habitants de la région, qui en plus de leur travail, ont une petite activité agricole.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les usines n'emploient qu'un petit nombre de personnes, seuls les maîtres fondeurs, affineurs, martineurs sont occupés à plein temps. Les autres, mineurs, charbonniers, sont occupés selon les besoins. Les ouvriers peuvent être renvoyés sans autre, une ordonnance de 1771 ordonne au directeur de congédier les mineurs, forgerons et autres employés qui se trouveront

être superflus au roulement actuel des usines de Courrendlin et Undervelier.

Dès 1790, durant l'occupation française, les usines sont achetées d'abord par des spéculateurs, puis par des industriels entreprenants qui développent la production, profitant des débouchés sur la France.

Après la réunion à la Suisse, les usines ont besoin de nouveaux capitaux et ce sont des industriels bâlois qui investissent.

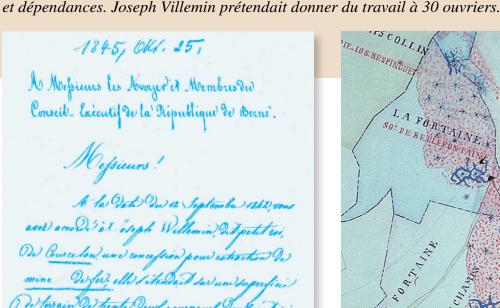
En 1830 la Société von Roll reprend l'ensemble de la production.

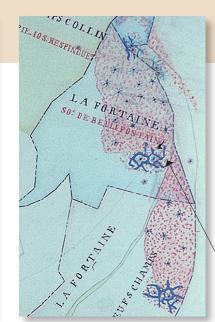
Exigences morales à l'embauche des ouvriers donnant droit à exploiter une mine

Ils feront office de bons chrétiens sans faire aucun scandale en notre religion. Ils ne s'enivreront, ne blasphémeront le nom de Dieu, ni aussi ne feront noise ni débat en cette seigneurie. Ne prendront à autrui aucunes choses, soit fruits d'arbres, curtilaiges, ni autre chose. Ne doivent aussi en leur maison, ni porter avec eux par pays, aucunes arbalètes, arquebuses ni pistolets. De même ne chasseront venaisons et ne pêcheront aux poissons. De même ne couperont que le bois indiqué par la Seigneurie. Ce texte provient des archives du chapitre de St-Ursanne, 16e siècle environ.

JOSEPH VILLEMIN DE COURCELON

Joseph Villemin, un journalier, réussit à faire l'acquisition de quelques parcelles à La Fortaine. Il se met à y creuser des puits et des galeries, aménage un lavoir et fait à ses frais un chemin d'accès. Mais la concession tarde à venir car les Sociétés de Forges font opposition. De plus, il lui est interdit de vendre son minerai à d'autres qu'à ces Sociétés. En 1844 la faillite est prononcée et la concession remise à La compagnie des Forges de Bellefontaine







Plan de l'exploitation de la Fortaine, de haut

la réserve d'eau

• le lavoir

• les deux bassins de décantation pour séparer l'eau de l'argile rouge

La Fortaine se trouve à la limite des communes de Courroux et Vicques.

Les plans du 19^e montrent les lieux d'exploitation et signale le propriétaire, la compagnie de Bellefontaine qui a repris la concession de Joseph Villemin.

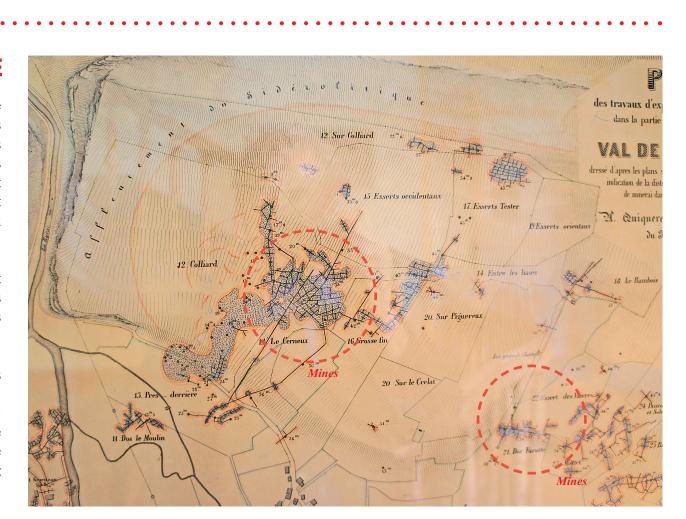
LES MINES DU 19^e SIÈCLE

Le 19^e siècle est une période de grande activité sidérurgique dans la vallée de Delémont. Dès 1840, le canton de Berne restreint les pouvoirs des grandes sociétés et attribue des concessions de mines à des particuliers principalement sur les communes de Courroux-Courcelon et Delémont. Cependant le Colliard à Courroux reste réservé aux Sociétés de Forges.

L'extraction du minerai est très coûteuse et s'avère difficile. En 1854 déjà, de nombreuses concessions sont cédées par les entrepreneurs aux Sociétés de Forges.

Celles-ci cherchent à récupérer tous les droits de prospection.

La compagnie Von Roll achètera en 1885 l'ensemble des sociétés et deviendra l'unique entrepreneur sidérurgique de la vallée de Delémont avec deux sites principaux, les Rondez et Choindez.



AUGUSTE QUIQUEREZ

Ingénieur de formation, connu principalement comme historien et homme politique, Quiquerez a joué un rôle important dans l'exploitation des mines de fer du Jura dans la deuxième moitié du 19e siècle.

Après 1847, il est nommé ingénieur des mines et travaille sous le contrôle de la direction des Finances du canton de Berne. Il a pour tâche d'évaluer les réserves de minerai de fer. Entre 1854 et 1863 il écrit des rapports qui donnent un aperçu complet des travaux effectués sur l'ensemble du Jura, avec un essai de prévision des réserves disponibles.

RÉSUMÉ KURZFASSUNG

Les ouvriers du fer voient leur travail évoluer avec l'énergie hydraulique, puis avec l'électricité. Leur statut demeure précaire, le travail est temporaire et ils ont souvent besoin de garder une petite activité agricole.

Au début de l'industrie de fer, des gens de l'extérieur apportent les connaissances nécessaires. Les ouvriers travaillent en équipes : bûcherons, charbonniers, mineurs et forgerons.

Les couvents jouent un rôle important dans le développement de l'industrie et de l'artisanat du fer.

Après la révolution française, les droits régaliens des Princes-Evêques passent à l'Etat de Berne qui accorde des concessions de mines. Petit à petit, ces droits sont rachetés par des sociétés de forges puis par Von Roll qui développe deux sites, Choindez et les Rondez.

Die Tätigkeit der Eisenarbeiter entwickelt sich mit Hilfe der Wasserenergie, und später mit der Elektrizität. Jedoch bleiben deren Konditionen prekär, die Arbeit ist temporär und sie müssen oft eine kleine Landwirtschaftliche Aktivität bewahren.

Zu Begin der Eisenindustrie bringen aussenstehende Personen die notwendigen Kenntnisse mit. Hier ist Gruppenarbeit angesagt: Holzfäller, Köhler, Minenarbeiter und Schmiede arbeiten eng zusammen.

Die Kloster spielen eine wichtige Rolle in der Entwicklung der Eisenindustrie und des Eisenhandwerks.

Nach der französischen Revolution werden die hoheitlichen Rechte der Fürstbischofe dem Berner Staat überreicht, welcher Minnenkonzessionen bewilligt. Nach und nach werden diese Rechte von Eisenwerk-Gesellschaften abgekauft, und schliesslich von der Firma Von Ses tâches essentielles sont la compréhension de la géologie du terrain, la visite des galeries des mines pour la surveillance et l'établissement en collaboration avec les maîtres mineurs de plans détaillés. On recense près de 300 plans établis de sa main.

Ses travaux et publications sur le travail du fer au Moyen Age et sur l'histoire de la sidérurgie sous le règne des Princes-Evêques de Bâle furent tout à fait novateurs et restent une référence incontournable jusqu'à nos jours.

Il a habité le domaine de *Bellerive*, sous le Vorbourg et restauré le château de Soyhières où il aimait se retirer pour écrire.

RAICCOÛTCHI (patois jurassien)

Les ôvries di fie voîvant loute traivaive tchaindgie aivô lai foûeche motrice de l'âve, peus aivô l'électricitè. Ès n' rôlant p' chu l'oûe, le traivaive n' ât p' régulie èt bïn svent èls aint fâte de vârdaie ïn p'tèt train de paiysain.

À c'menç'ment d' l'ïndustrie di fie, des dgens v'nis d'âtres yûes aippoétchant le saivoi qu' è fât. Les ôvries traivaiyant en étçhipes : copous, tchairbonnies, mineurs, maîrtchâs ou foérdgerons.

Les covents djûant in impoétchaint rôle dains l'aivaince de l'industrie èt di traivaiye di fie.

Aiprès lai frainçaise Révôluchion, les « régaliens » drèts des Princes-évêtçhes péssant en l'état de Bérne qu'aiccoédge des conchèssions de mines. P'tét è p'tét, ces drèts sont raitch'tès pai des societès de foérdges peus pai Von Roll que bousse en dvaint dous yûes, Tchoindez èt les Rondez.

Trad. D. Frund

Roll, die zwei Produktionsstätte entwickelt, **Choindez und Les Rondez.**

Renseignements, programme des activités, sources des documents voir : www.valterbi.org

Merci de nous envoyer votre avis ou des informations, des témoignages : provalterbi@provalterbi.org





Recherches et conception:

groupe des Guides Val Terbi Rando / pro Val Terbi Graphisme: bbr-artcom.ch, Alex Jobin, Courroux Impression: Serideco, Romain Lachat, Delémont et Courroux

Serrurerie: Respinguet Seuret Sàrl, Courchapoix